

CLASSIFICATION/RÉMUNÉRATION BAS LES MASQUES !

Le 19 octobre se déroulera une séance de négociation en vue d'un projet d'accord portant sur le système de classification/rémunération de la Branche des IEG.

Le 19 octobre, FO Énergie et Mines appelle les Électriciens et Gaziers à un arrêt de travail pour soutenir la délégation qui portera nos revendications concernant ce dossier et exprimera notre rejet des propositions des employeurs.

FO Énergie et Mines a tenu dès le départ et tout au long de la négociation, une posture claire et sans ambiguïtés.

La posture du double jeu n'ayant jamais été une ligne acceptable pour FO.

Côté employeur, une posture elle aussi très claire : individualisation de la reconnaissance et valorisation a minima.

En opposition à cette volonté du pilotage par le financier au détriment de la reconnaissance de l'engagement, FO a porté des **propositions claires**.

Au premier rang de celles-ci : **un salaire minimal d'entrée de grille à 2000 euros Brut et donc supérieur au SMIC**, conformément à la loi. Cela permettra de mettre fin au glissement salarial de ces dernières décennies qui fait qu'aujourd'hui les embauches ont lieu en GF 4, NR 40, ancienneté 4 pour masquer l'érosion globale de nos rémunérations.

Cette revendication sur le plan technique consiste donc à rémunérer le NR 10 Échelon 1, salaire du bas de grille, au niveau de l'actuel NR 40 Échelon 4.
En chiffre : + 10 % pour toutes et tous !

C'est un des sujets que met FO sur la table des négociations.

Concernant les autres points et leviers de rémunération, FO a les propositions suivantes :

Système actuel	Propositions Employeurs	Revendications FO
Évolution moyenne de la rémunération : - Attribution de 1 NR : +2,5 % - Reclassement au GF supérieur (2 NR attribués) : +5 %	+5 % lors du changement de classe +7 % lors de changement de collègue	+ 7 % lors du changement de classe + 10 % lors du changement de collègue
	Disparition des NR, grille stipulant des évolutions de 0,1 %. Engagement d'un minima d'évolution de 1 % ou 20 € pour les « bas salaires », puis possibilité aux managers d'aller au-delà (1,1 %, 1,2 %...).	Évolution moyenne de la rémunération de 5 % a minima.

Nous n'accompagnerons pas un nouveau système qui sera synonyme à court, moyen et long terme de **perte supplémentaire de pouvoir d'achat pour la majorité des personnels des IEG**.

Émettre encore davantage la reconnaissance n'est pas acceptable et les engagements mis en avant lors des séances de **négociations n'ont rien apporté de concret et rassurant**.

Le 19 octobre, journée de négociation du système classification/rémunération, mobilisez-vous contre ce projet, avec FO, sur des bases claires, sans ambiguïtés, pour un système de classification/rémunération performant et pour une meilleure reconnaissance !

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org